

**Retranscription de l'interview de Nicolas THERY,
Président de la Fédération bancaire française (FBF),
invité sur Radio Classique le 20 janvier 2022**

FRANÇOIS GEFFRIER
Bonjour Nicolas THERY.

NICOLAS THERY
Bonjour François GEFFRIER.

FRANÇOIS GEFFRIER
Vous êtes le président du CREDIT MUTUEL, vous êtes aussi le président de la Fédération bancaire française. Bienvenue sur Radio Classique. Vous étiez hier à Paris avec Bruno LE MAIRE, pour acter le fait que les remboursements des PGE allaient pouvoir être décalés. Il y avait une grosse difficulté à rembourser, en tout cas à le faire maintenant ?

NICOLAS THERY
Non, on a une économie qui se porte bien. 16 % des PGE ont déjà été remboursés. On en a un bon tiers qui est déjà en remboursement, et on va avoir, pour les entreprises qui ont choisi le différé de 2 ans, eh bien le début de l'amortissement à partir du printemps. Les signaux qu'on a, sont plutôt bons, on a une économie solide, on a des trésoreries qui se portent bien, mais bien évidemment il y a des entreprises qui ont des difficultés, et ces entreprises-là eh bien le secteur bancaire, conformément aux engagements pris depuis 2 ans, les accompagnera, se mobilisera pour eux et essaiera de trouver des solutions. Et donc ce qu'on a signé hier avec Bruno LE MAIRE et François VILLEROY de GALHAU, le gouverneur de la Banque de France, en fait c'est un dispositif pour les prendre en charge via la médiation du crédit.

FRANÇOIS GEFFRIER
Et concrètement, quelles entreprises vont pouvoir en bénéficier ? Est-ce que c'est de toutes les tailles, tous les secteurs d'entreprises ?

NICOLAS THERY
Alors, c'est jusqu'à 50 000 € de prêts garantis par l'Etat, donc c'est plutôt les PME, les indépendants, les commerçants, les artisans. Et pour moi il y a deux mots-clés : il faut anticiper, il faut accompagner. Donc on gagne toujours à aller voir son banquier, si jamais on a des inquiétudes, s'il y a les difficultés prévisibles, eh bien il faut aller voir, faire le point et il y a un engagement très fort de tous les réseaux bancaires, d'accompagner, d'essayer de trouver des solutions, et c'est ça qu'on a monté avec les pouvoirs publics hier, avec la possibilité d'étaler pour ces entreprises-là, le remboursement du PGE.

FRANÇOIS GEFFRIER

Alors, question technique mais importante pour ceux qui seraient concernés : est-ce que les entreprises qui vont demander un report de ces échéances, seront déclarées en défaut à la Banque de France ? On sait que la réglementation européenne le prévoit d'habitude.

NICOLAS THERY

Eh bien elle le prévoit, et donc effectivement pendant une durée d'un an, ça sera le cas, mais j'insiste sur un point, être déclaré en défaut, ne veut pas dire être en faillite ou être au Tribunal de commerce, ça veut dire être sous une surveillance qui nous est imposée, qui est d'ailleurs normale pour des entreprises qui auraient des soucis. Mais je pense que le souci collectif, et on l'a démontré parce que le Prêt garanti par l'Etat, c'est un superbe succès collectif, entre les pouvoirs publics et les banques, eh bien notre soucis c'est qu'elles en sortent vite.

FRANÇOIS GEFFRIER

Quel impact, ce décalage, cet allongement va avoir pour vous les banques ?

NICOLAS THERY

Eh bien un impact, tout à fait je pense raisonnable, compte tenu de la très bonne santé de l'économie française. Et je pense que là, c'est un point à souligner, on a une croissance 2021 qui est très élevée, on est aujourd'hui au-dessus des niveaux d'activité de 2019, le Prêt garanti par l'Etat c'était 3 mois de chiffre d'affaires, donc finalement le remboursement aujourd'hui ça va être de l'ordre d'un jour et demi de chiffre d'affaires par mois, et tout indique que l'écrasante majorité des entreprises peut y parvenir, et c'est une très bonne nouvelle.

FRANÇOIS GEFFRIER

Alors, Nicolas THERY, nous nous sommes vus il y a 2 mois, vous veniez au CREDIT MUTUEL de frapper un grand coup en supprimant le questionnaire santé pour vos clients qui le sont depuis plus de 7 ans qui veulent faire un emprunt immobilier. Quel bilan vous en faites, sachant qu'il n'y a pas eu forcément l'effet d'entraînement que vous appelez de vos vœux auprès de vos collègues banquiers ?

NICOLAS THERY

Domage pour l'effet d'entraînement, mais très heureux de l'impact que ça a eu, et notamment sur les 91 000 clients, qui jusqu'à présent au CREDIT MUTUEL et au CIC, payaient des surprimes ou avaient des restrictions de garanties, et qui depuis le 1^{er} décembre n'en ont plus, et je suis convaincu que progressivement cette idée fera son chemin, parce qu'on a besoin dans l'assurance, à la fois de concurrence, mais aussi de mutualisation et d'inclusion. Et ce qui m'a beaucoup frappé dans le travail sur ce dossier, c'est la part des invisibles dans notre société, la part des gens malades qui ont des soucis de santé, la part des gens qui n'ont pas forcément la meilleure santé, et il faut, et c'est notre rôle aussi, inclure les gens qui ne s'expriment pas toujours les premiers.

FRANÇOIS GEFFRIER

Alors, en revanche, toujours au sujet de l'immobilier, il y a cette proposition de loi permettant de changer d'assurance emprunteur à tout moment, l'Assemblée nationale l'avait adoptée, elle semble un peu enlisée voire vidée de sa substance du côté du Sénat. On ne va pas revenir sur le débat, on sait que vous êtes totalement contre, vous espérez que ça puisse finalement trainer et ne pas passer avant la présidentielle, et donc être remisé aux calendes grecques ?

NICOLAS THERY

Non, mais je pense que le Sénat a trouvé une bonne solution, c'est-à-dire qu'il n'a pas du tout remisé les choses ou détricoté, au contraire il y a eu un travail très sérieux, avec beaucoup d'auditions, un travail très approfondi du côté du Sénat, et moi je trouve que la proposition qu'ils ont élaborée, est un bon équilibre entre justement mutualisation, concurrence et inclusion.

FRANÇOIS GEFFRIER

Vous dites que ce n'est pas vidé de sa substance, sauf que finalement cette américanisation, ce Far West que vous dénonciez avec ce projet de pouvoir changer d'assurance emprunteur à tout moment, là ce ne serait plus le cas avec la loi adoptée telle quelle.

NICOLAS THERY

Ah, ça serait tous les ans, avec des obligations d'information, avec des contrôles, avec une vraie possibilité, et je pense que...

FRANÇOIS GEFFRIER

Qui est déjà en bonne partie le cas.

NICOLAS THERY

Ce qui est le cas, mais avec des obligations d'information et de transparence supérieures, et c'est là je trouve que le travail a été bien fait, c'est qu'effectivement nous avons une obligation, mais qui n'était pas assortie de conditions suffisantes, et je trouve que le Sénat a trouvé les méthodes pratiques, concrètes, pour avancer.

FRANÇOIS GEFFRIER

Alors, on parlait des taux dans le journal de l'économie il y a un instant, les obligations ça fluctue mais globalement ça remonte, les taux directeurs de banques centrales vont tôt ou tard remonter également, quand est-ce que ça risque d'arriver sur les taux de crédits immobiliers, Nicolas THERY ?

NICOLAS THERY

On arrive à la fin d'un cycle, progressivement, parce que tout ça se fait de manière assez progressive, la fin d'un cycle de baisse des taux obligataires depuis 30 ans, et ça c'est un changement très important, assorti d'une situation qui était tout de même très originale, avec des taux d'intérêt négatifs. Finalement, c'est le prix du futur qui se joue. Là on dit de nouveau que demain peut valoir plus cher qu'aujourd'hui. Et je pense que pour la sélection des projets d'investissement, pour j'allais dire une conduite rationnelle de l'économie, c'est assez normal. Maintenant, notre ferait défi c'est de combiner ça, et effectivement des perspectives, mais pas à très court terme,

de remontée progressive des taux, de combiner un redressement de l'économie, une transformation écologique et numérique qui va réclamer un effort considérable, on dit 5 point de PIB à peu près, et une maîtrise de l'inflation. Et donc on va rentrer dans cette période où on va de nouveau devoir faire des choix d'équilibre, et surtout de préparation de l'avenir.

FRANÇOIS GEFFRIER

Donc, je note : perspective mais pas à très court terme de remontée des taux, c'est-ce que vous nous dites.

NICOLAS THERY

Eh bien oui, les taux remontent progressivement, ça va se traduire aussi progressivement dans le système bancaire. Mais j'insiste sur un point, la Banque centrale européenne a dit qu'elle allait sortir des mesures, notamment de rachat d'obligations, donc ça se traduit sur les marchés, et je pense que notre responsabilité collective c'est de piloter ce virage dans des conditions qui assurent et préservent, à la fois le redressement de l'économie, et surtout, j'y insiste, cet investissement vers l'avenir.

FRANÇOIS GEFFRIER

Nicolas THERY, vous êtes président de la Fédération bancaire française, on avait ces chiffres il y a quelques jours de Panorabanques : retirer de l'argent liquide dans une autre banque que la sienne, ça revient de plus en plus cher, alors que dans le même temps le nombre de distributeurs automatiques de billets est en train de diminuer progressivement. Là-dessus, le le secteur de la banque ne va pas se faire aimer, et en plus ce sont les clients les moins riches et les plus ruraux qui subissent cette hausse le plus durement.

NICOLAS THERY

Alors, je ne vais pas m'exprimer comme président de la Fédération bancaire, mais comme président du CREDIT MUTUEL. Avec la BNP, avec la SOCIETE GENERALE et puis donc CREDIT MUTUEL et CIC, on a trouvé la solution face à la baisse très forte des retraits en liquide , - 24 %, c'est-à-dire qu'on est passé de 1,7 milliard à 1,1 milliard de retraits, eh bien c'est de mutualiser nos distributeurs, de telle façon que justement ces frais de retraits dans d'autres réseaux ne soient pas payés, et pour que nos clients aient accès en réalité à plus de distributeurs, même si nous, nous pouvons les rentabiliser dans de meilleures conditions. Et je pense que ce souci de services et d'efficacité est un bon guide, dans une période où même la rentabilité de ces opérations diminue beaucoup.

FRANÇOIS GEFFRIER

Mais au CREDIT MUTUEL vous avez baissé le nombre de retraits qu'on appelle déplacés, c'est-à-dire retraits gratuits chez une autre banque.

NICOLAS THERY

Oui, parce que je pense que la réalité aussi de la banque relationnelle, de la banque ...

FRANÇOIS GEFFRIER

Petite coupure avec la liaison avec Nicolas THERY, qui nous répond depuis Strasbourg où se trouve le siège du CREDIT MUTUEL. Est-ce qu'il est avec nous ? J'ai l'impression qu'on l'a perdu pour de bon. Voilà. On a compris en tout cas son message global, et notamment, je retiens ce qu'il nous a dit sur les PGE : 16 % des Prêts garantis par l'Etat ont déjà été remboursés. Un message de prudence, en tout cas de sérénité sur le remboursement de ces Prêts garantis par l'Etat, progressivement. Nicolas THERY, président du CREDIT MUTUEL et président de la Fédération bancaire française, qui nous répondait ce matin en direct dans le Focus éco de Radio Classique. Je lui souhaite, peut-être qu'il ne m'entend pas, mais une bonne journée quand même.